



GREVE NATIONALE DU 12 FEVRIER : PARLER D'UNE SEULE VOIX

Depuis septembre, nous avons inlassablement répété que **refonder l'école** n'est pas changer ses seuls horaires et que **la priorité à fixer est la réussite de tous les élèves et les moyens donnés à l'école pour y parvenir.**

: **A Vitrolles**, nous nous sommes mobilisés pour obtenir **un report municipal pour 2014** et nous avons été entendus **par les élus locaux. De quel droit le ministre serait-il, lui, sourd et inflexible ?**

Car le projet Peillon est inacceptable !

- Il continue à précéder l'élaboration des programmes. Comment peut-on réfléchir à des partenariats éducatifs sans connaître le contenu de ce qui est demandé à l'école ?
- Il n'apporte aucune amélioration en termes d'allègement de la journée de l'enfant : Il rajoute une matinée de fréquentation scolaire mais ne retire qu'une demi-heure quotidienne. Pour faire quoi après 16 heures ?
- Les projections avancées allongent « par commodité économique » le temps de la pause méridienne. Temps sensible s'il en est, et qui doit conjuguer dans des locaux souvent peu adaptés repas et activités calmes, favorables à la reprise des activités cognitives. On imagine dans quelles conditions les APC se tiendront jusqu'à 14 heures avec la majorité des élèves se trouvant dans la cour depuis plus de deux heures ! Et le retour en classe !
- Les municipalités n'ont aucune obligation d'organiser le temps périscolaire, ni de le faire gratuitement. Et même si elles en ont la volonté, les possibilités budgétaires d'une commune à l'autre sont forcément facteurs d'inégalité.
- Dans le même ordre d'idée, les communes vont devoir assumer le coût du recrutement des personnels qualifiés en nombre supplémentaire.. Sauf à considérer que l'on va poursuivre et amplifier les garderies qu'on connaît déjà, au mieux occupationnelles.

Pour les enseignants :

- Le décret augmente l'amplitude de présence à l'école par la demi journée supplémentaire. Où seront placées les animations pédas ? Et quelle gestion des élèves après une interruption de 2h.30 ? Nous serions *corporatistes* ? Etonnant que des personnalités de gauche jugent ainsi ceux qui défendent à *raison* leurs conditions de travail .
- Il nie leur expertise et leur professionnalisme concernant la connaissance des besoins des élèves : les mairies ont la possibilité de proposer au DASEN, une organisation de la semaine scolaire, sans l'avis des conseils d'école.

Ce projet a été désavoué par deux fois : le 8 janvier au Conseil Supérieur de l'Education, le 11 au Comité Technique Ministériel. **Les communes expriment les difficultés**, insurmontables parfois, que pose ce décret
Le décret Peillon s'installe ainsi dans le déni de démocratie.

En grève le 12 février, nous dirons tous en même temps, dans toutes les académies :

- la question des rythmes ne peut pas se régler à la hussarde, contre l'avis de tous.
- elle ne peut souffrir d'aucune opposition factice entre les intérêts des élèves, leurs familles et des enseignants
- la concertation entre tous les partenaires est seule garante d'une réforme conforme à l'intérêt de nos élèves
- pour qu'elle soit traitée au niveau local, il faut d'abord que le cadre national soit fixé.
- elle ne doit pas être victime de la recherche du « moindre coût », au contraire, elle doit garantir un financement de l'état, assurant partout et pour tous, des temps d'activités éducatives de qualité.
- elle ne peut pas être traitée de façon isolée, car elle ne règle en rien la question de l'échec scolaire, elle doit s'inscrire dans un objectif général : faire réussir tous les élèves et doter l'Ecole des moyens pour y parvenir.

Il faut revoir et réécrire totalement le décret Peillon !



RASSEMBLEMENT 10 h.30
DEVANT L'I A.